

pas s'y poser après la droite de derriere, puisqu'elle est à terre avant elle ; si c'est de la gauche de devant, elle se posoit également à terre, puisque vous posez pour principe, *qu'à l'amble les deux jambes du même côté se posent à terre en même tems.* Et puisque c'est le moment que vous avez choisi, dans tout ce détail je n'observe qu'une chose ; la jambe droite de derriere, placée plus avant que la gauche, a été celle sur laquelle, par une exception à votre règle générale, *la machine chevaline s'est enlevée,* tandis que la gauche, que vous supposez être en l'air, & qui cependant étoit à terre, a opéré par sa percussion le port du corps de l'animal en avant.

Quant au trot, vous avancez comme une maxime certaine, que le pied droit de devant, & le pied gauche de derriere, se levent & se posent à terre ensemble, & que dès qu'ils y arrivent, le pied gauche de devant, & le pied droit de derriere, se levent aussi en même tems, & se poseront ensuite tous les deux en même tems.

Il ne s'agit sans doute pas ici, Monsieur, du trot d'un cheval sans école, car il me paroît extrêmement uni & soutenu, mais quel est le tems que vous choisissiez ? C'est celui où le pied gauche de derriere tombe à terre, & conséquemment la jam-

E v j

be droite de devant. Quel est au contraire celui que je préfère ? C'est le tems où la jambe droite de devant se détache de terre, & conséquemment la jambe gauche de derriere .La position des pieds de l'animal, dans l'instant où vous agissez, est telle que la jambe gauche de derriere se pose à terre près du centre de gravité ; la jambe droite de derriere dans le même instant s'en détache ; voilà donc une disposition contraire à l'arrangement des jambes de derriere au galop à droite, & conforme à l'arrangement de ces jambes au galop à gauche. Or si dans l'instant de la posée de la jambe gauche de derriere à terre, *vous renfermez votre main dans deux rênes bien égales, dont l'effet sera suivi d'une percussion égale de vos deux jambes*, cette même disposition vicieuse subsistera toujours. La jambe droite de derriere, bien loin de se porter en avant, restera au même lieu où vous l'avez surprise dans l'instant de votre action ; la jambe gauche de devant, qui devoit se détacher de terre au même instant que la droite, que vous y avez fixée, se trouve en l'air, en supposant néanmoins que vous avez enlevé le devant au moyen de l'effet des deux rênes égales & de l'aide de vos jambes, & si elle se trouve en l'air, elle est beaucoup plus

en arriere que la jambe droite de devant , qui , ayant completté son soutien , a embrassé plus de terrain que la gauche sa voisine : il est donc évident que l'animal en partant sera désuni du derriere , puisque la droite de derriere ne suivra point la droite de devant qui entame.

Examinez à présent quelle est la disposition des jambes à l'instant que je saisis. Vous trouverez que la jambe gauche de derriere va se détacher de terre , & est encore plus en arriere que la droite de l'arriere-main , qui étoit prête à se poser près de la direction du centre de gravité , au moment même où l'autre alloit s'enlever. Cette position est conforme à celle de ces mêmes jambes au galop à droite. Or si dans ce moment j'enleve le devant de l'animal , je fixe la jambe droite de derriere à terre moins avant qu'elle ne s'y seroit fixée elle-même , mais plus avant que la gauche , qui demeure à l'endroit où je l'ai surprise ; la jambe gauche de devant par sa chute à l'instant même que je saisis , m'aide à relever l'avant-main ; dans ce même instant la droite sa voisine , qui se détachoit de terre pour se porter en avant , s'y porte en attendant la tombée de cette avant-main , qui arrivera après la percussion du derriere , & cet arrangement des quatre jambes,

étant précisément celui qui est requis dans l'action juste du galop à droite, me fournit sans contestation le tems juste, positif & naturel, que je desire

Mais, dites-vous, *la jambe gauche de derriere est toujours celle qui enleve la machine chevaline.* Il est vrai, Monsieur, que c'est premierement sur cette jambe que je l'enleve, & que je rejette une grande partie du poids du corps du cheval, mais ne perdez point de vûe la droite de derriere, qui arrive dans l'instant même pour partager le poids & pour affermir l'animal. Je n'aurois pû au surplus en enlever le devant dans ces allures, sans le secours de la percussion & sans le premier point d'appui sur la terre, au moins d'une des jambes de l'avant-main, quelque force que l'on puisse supposer dans les reins & dans les ressorts du cheval. Ce n'est donc point la jambe gauche de derriere qui enleve la machine, parce que le poids du corps n'étant pas sur la même direction que cette colonne, à qui vous accordez la faculté de l'enlever, & cette colonne n'ayant d'appui stable que sur la surface du sol sur lequel elle repose, à quelque degré que vous fassiez monter la puissance tendante à augmenter l'angle qui se trouve entre la colonne,

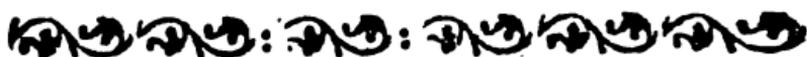
étant précisément celui qui est requis pour l'action juste du galop à droite, mérité sans contestation le tems juste, précis & naturel, que je desire

Mais, dites-vous, la jambe gauche de derrière est toujours celle qui enlève la main chevaline. Il est vrai, Monsieur, que le poids se porte premièrement sur cette jambe que je ne leve, & que je rejette une grande partie du poids du corps du cheval, mais ne deez point de vûe la droite de derrière, qui arrive dans l'instant même pour porter le poids & pour affermir l'animal. Je ne serois pû au surplus en enlever le cheval dans ces allures, sans le secours de la cussion & sans le premier point d'appui sur la terre, au moins d'une des jambes l'avant-main, quelque force que l'on ne se suppose dans les reins & dans les reins du cheval. Ce n'est donc point la jambe gauche de derrière qui enlève la main parce que le poids du corps n'étant pas sur la même direction que cette colonne à qui vous accordez la faculté de l'enlever & cette colonne n'ayant d'appui que sur la surface du sol sur lequel elle repose, à quelque degré que vous fassiez monter la puissance tendante à augmenter l'angle qui se trouve entre la colonne

qui est approchante de la perpendiculaire & le poids qui est horizontal, & qui ne repose sur cette colonne que par une de ses extrémités, tout son effet se bornera à le porter en avant dans sa chute, qui seroit inévitable sans son appui à l'extrémité opposée.

Telles sont, Monsieur, les différentes observations que m'a suggérées la lecture de votre Lettre. Je n'ai l'honneur de vous les communiquer qu'à titre de défense. Quelque séduisans & quelque flatteurs que soient les pièges que vous tendez à mon amour propre, je trouve dans mes sentimens tout ce qu'il faut pour les éviter. Me proposer de vous instruire, c'est m'inviter à méconnoître la supériorité que tous les grands hommes qui vous environnent ont sur moi; je me fais une gloire de l'avouer, & le silence le plus constant & le plus profond vous garantira désormais la sincérité de cet aveu. Je suis, &c.





LE RAT ET LA BELETTE.

FABLE.

UN pauvre Rat ,
 C'étoit un Rat d'Eglise ,
 Qui n'avoit pâture à sa guise ,
 Fort mécontent de son état ,
 Voulut sortir de la misère :
 Pour cet effet ,
 Il va tout droit
 A l'office d'un Presbytère ;
 C'est-là penser solidement.
 Une fine Belette y mangeoit grasement.
 Vivons , dit-il , d'intelligence ,
 Je serai , je crois , bien ici.
 Voici
 Des mets en abondance.
 Je chéris votre compagnie ;
 Dit l'hôtesse , sans jalousie ,
 Nous pouvons en ce lieu tous deux
 Passer des jours heureux ,
 Mais ne montrez pas votre mine '
 A la cuisine ;
 Si vous étiez vû des matous ,
 Malheur à vous.
 Par mon agilité , ma mie ,



LE RAT ET LA BELETTE

FABLE.

UN pauvre Rat,
 C'étoit un Rat d'Eglise,
 Qui n'avoit pâture à la guise,
 Fort mécontent de son état,
 Vouloit sortir de la misère :
 Pour cet effet,
 Il va tout droit
 A l'office d'un Presbytère ;
 C'est-là penser solidement.
 Une fine Belette y mangeoit graslement.
 Vivons, dit-il, d'intelligence,
 Je serai, je crois, bien ici.
 Voici
 Des mets en abondance.
 Je chéris votre compagnie,
 Dit l'hôtesse, sans jalousie,
 Nous pouvons en ce lieu tous deux
 Passer des jours heureux,
 Mais ne montrez pas votre mine
 A la cuisine ;
 Si vous étiez vû des matons,
 Malheur à vous.
 Par mon agilité, ma mie,

Reprit le Rat trop peu senté,
 Je scaurai garantir ma vie
 D'un chat mal avisé.

Grand merci toutes fois : l'avis est salutaire,

Mais j'ai soif ; comment faire ?

A la cuisine dans un seau

Je trouverai de l'eau.

Au revoir, ma mignonne ;

J'y cours à petit bruit :

Voilà la nuit.

Je te dirai tantôt, si la liqueur est bonne.

Hélas ! par un destin fatal,

Messire Rat fit le régal

D'une chatte rusée,

Qui le guettoit depuis la matinée

La Belette perdit son compagnon.

Cette leçon

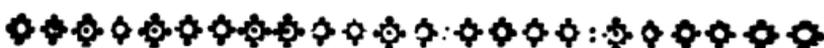
Nous prouve,

Qu'il faut suivre les bons avis

De nos amis,

Quand on en trouve.





V E R S

*Pour mettre au bas d'un Portrait de
Madame du Bocage.*

T Elle est l'aimable du Bocage.
Tels ses yeux pleins du feu qui brille en ses écrits,
A tant d'attraits qui ne rendroit hommage ?
De ce qui frappe en elle nos esprits ,
Ce Portrait cependant n'est qu'une foible image.
D'un œil d'envie Amour voit son ouvrage ;
Apollon , à son tour épris ,
Ne pouvant à ses vers refuser son suffrage ,
Avec l'Enfant ailé , dans le sacré vallon
Des plus superbes fleurs compose une couronne ;
D'un visage riant le tendre Amour la donne ,
Et tous deux sur leur lyre ils célèbrent son nom.

J. F. Guichard.

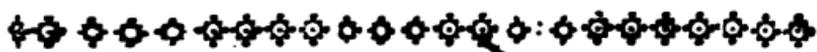
Q U A T R A I N

*Par le même , sur le dessein qu'il avoit de
faire en vers le Portrait de la même
Dame.*

Qui mieux que moi peindroit de Sapho tous
les charmes ?
Amour , si tu voulois conduire mon pinceau !

Mais que dis-je ? Il suffit : mon cœur lui rend les
armes ;

C'est à toi seul à faire un si riche tableau.



*A la même, sur les ouvrages qu'elle a donnés
au Public. Par M. de la Soriniere.*

Divinité sur le Pinde adorée ,
Vous , qu'Apollon consulte sur ses vers ,
Quel autre Dieu vous inspira ces airs ,
Dont retentit tout *Cythère* ?
O Dieux ! Quels aimables concerts !
Je sens que mon esprit s'enflamme ,
Et que certain charme vainqueur
Entre , pénètre dans mon ame ,
Et trouve la route du cœur.
Non : ce n'est point une mortelle
Dont la voix éclatte en ces chants ;
C'est Venus , qui dans sa nacelle
Vogue en cadence , au gré des vents :
Zéphir préside à ce mystère ,
Vertumne abandonne les champs ,
Et l'Amour d'une aile légère ,
En concertant avec sa mere ,
Marque la mesure & les tems.
Dans ces transports , où mon ame étonnée
Voit captiver son esprit & ses sens ,
N'entends-je point les aimables accens

De cette Grecque infortunée * ,
 Qui ne put attendre Phaon ?
 Non : c'est l'illustre du *Bicage* ;
 C'est la rivale de Milton ,
 Qui dès le printemps de son âge
 Vient éclairer notre raison.

*A M. Destouches , de l'Académie Française ,
 sur sa Comédie , intitulée , la Force du
 Naturel.*

Tout applaudit à ton Drame immortel ;
 De tes lauriers la Scène se décore :
 Si ton couchant ressemble à ton aurore ,
 C'est la force du naturel.

M. Tancrot.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Mars, par *la Langue , mantelet , stratagème , camouflet , nuage & framboise*. On trouve dans le premier Logogryphe *ane , latte , lame , ame , tente , tête , été*. On trouve dans le second *masette , rage , été , germe , mets , Mars , mer , Théâtre , geste , rame , mere , âge & Tige*.

* *Sapho.*

LOGOGYPHE.

Close pendant l'été , je paroiss dans l'automne ,
 Ma présence bientôt réveille le gourmand ,
 Et porte le vieillard aussi-bien que l'enfant
 A chercher dans mon sein les faveurs de Pomone.

D'abord dans mes neuf pieds , Lecteur ,
 En combinant , je t'offre ma couleur ;
 Un esprit bienheureux ; ce qu'enfante l'envie ;
 Une Ville de France , un fleuve renommé ;
 Ce qui passe bien vite , & mesure la vie ;
 Un stupide animal , un pays éloigné ,
 Deux animaux , l'un fidel , l'autre traître ,
 Qui , tous deux compagnons , servent le même
 maître.

Lecteur , cela suffit , & sans trop t'arrêter ,
 Tu peux aisément m'expliquer.

Par M. de la Roche , le jeune.

AUTRE.

Par les jolis accens d'un gosier gracieux ,
 De l'hyver fugitif j'annonce les adieux.
 Mais , pour me désigner encor d'une autre sorte ,
 Sur douze pieds monté , voici ce que je porte :
 Une Ville , jadis défendue avec art ,

Conquise néanmoins par Philippe & Richard ;
 Une illustre Maison , où brille une Princesse ,
 Dont la rare beauré releve la sagesse ;
 Un Empereur fameux par de tristes revers ;
 Le Héros que le Tasse a chanté dans ses vers ;
 Un zélé compagnon des exploits d'Alexandre ;
 Un brave défenseur des rives du Scamandre ;
 Le Prince , dont Turenne admira la valeur.
 Après un tel détail , devine-moi , Lecteur.

*Par M. de Laneveré , ancien Mousquetaire
 du Roi , à Dax.*

L O G O G R Y P H U S .

Bis ternis pedibus consto , mihi syllaba triplex ;
 Et triplex sensus ; per me diademata , honores ,
 Ingenium , virtus , alienaque jura parantur ;
 Per me Isaac lætus gentem reparavit amicam :
 Littera prima cadat , flumen sine nave licebit
 Transire , & vanos ridere in littore fluctus.
 Anxius hinc hæres lector : gaudere reperto
 Nomine si tantum cupias (adverte) patebit.
 Pignus amicitiae , timidi vel pignus amoris ,
 Sæpè fui , cum sole novo novus inchoat annus :
 Sed quid vana stupes , Lector , clademque
 fateris.
 Victor abi : dederat quod quæris Gallia nomen ;



NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.

LES PRINCIPES de la Jurisprudence Française, exposés suivant l'ordre des diverses espèces d'actions qui se poursuivent en Justice. *A Paris*, chez Briasson, rue Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, 1750. Avec Approbation & Privilège du Roi. Tome 1. pp. 372. Tome 2. pp. 480.

On est redevable de cet ouvrage à M. *Prevôt de la Jannes*, Conseiller au Présidial d'Orléans, & Professeur en Droit dans l'Université de la même Ville. Selon le jugement des personnes plus en état que nous de prononcer sur le mérite de ce Livre, les Principes de la Jurisprudence Française y sont expliqués très-clairement, & appliqués avec une parfaite justice aux diverses actions contentieuses. Les mêmes personnes prétendent qu'il est peu de Traités, dont l'étude soit plus nécessaire aux jeunes gens qui suivent le Barreau. Nous ajouterons que ceux mêmes, qui ne se destinent point à la Profession d'Avocat, peuvent tirer une très-grande utilité de la lecture d'un pareil ouvrage.

TRAITE.

TRAITE' *des Péremptions des Instancess.*
 Par feu Me. Jean Menelet, ancien Avocat
 au Parlement de Dijon. Revû & augmenté
 par Me. J. F. Bridon, aussi Avocat au mê-
 me Parlement. *A Dijon*, de l'Imprimerie
 de de Fay, l'aîné, & se vend chez de Fay,
 puîné, Libraire, rue Portelle, 1750. In-
 8°. pp. 366.

Voici encore un autre Traité de Juris-
 prudence. Son seul titre annonce suffi-
 samment son utilité, & par tout ce que
 nous avons entendu dire de l'ouvrage, il
 paroît que la matiere, qui en fait l'objet,
 y est traitée d'une façon absolument neu-
 ve, & tout-à-fait conforme aux principes
 des plus habiles Jurisconsultes.

LE RHINOCEROS, Poëme en prose,
 divisé en six Chants. Par Mlle de ***.
Et pueri nasum Rhinoceruntis habent. Mar-
 tial. Ep. 1750. in-8°. pp. 80.

Cette Brochure est plus de notre ressort
 que les deux Livres précédens. Aussi, pour
 en porter notre jugement, nous ne nous
 appuyerons point des décisions d'autrui.
 Elle est écrite avec feu, & l'Auteur y a
 répandu en plusieurs endroits une critique
 fine des mœurs du tems. S'il n'étoit pas
 injuste d'examiner sévèrement un simple
 badinage, nous remarquerions que la vrai-

semblance est trop négligée dans l'avanture d'*Elmire* & de *Verbois*.

DICTIONNAIRE des *Monogrammes*, *Chiffres*, *Lettres Initiales*, *Logoglyphes*, &c. sous lesquels les plus habiles Peintres, Graveurs & Dessinateurs, ont désigné leurs noms. Traduit de l'Allemand de M. *Christ*, Professeur dans l'Université de *Leiplick*, & augmenté de plusieurs Supplémens. Par M. * *, de l'Académie Impériale, & de la Société Royale de Londres. *A Paris*, chez *Sebastien Jorry*, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, près le Pont Saint Michel, aux *Cigognes*, 1750. In-8°. pp. 378.

Tous les amateurs de la Peinture recevront ce présent avec reconnoissance. La plupart d'entre eux, pour mettre le prix à un Tableau, ne se contentent pas de connoître par eux-mêmes, qu'il renferme de grandes beautés; ils veulent encore être certains qu'il est de la main d'un Peintre célèbre, & cette certitude dépend quelquefois d'une marque cachée dans quelque coin de l'ouvrage. Plusieurs de ces marques sont fort extraordinaires; souvent même il est difficile de deviner si elles représentent des lettres ou d'autres objets. De plus, le même Maître s'est servi souvent

de marques différentes, & la même marque a été employée par différens Maîtres. Ces circonstances, & plusieurs autres que nous ne rapportons point, contribuent à jeter beaucoup d'obscurité dans l'Histoire de la Peinture & de la Gravure. L'objet de ce Dictionnaire est de remédier à cet inconvénient, autant qu'il est possible, & d'aider les curieux à discerner, si un ouvrage est effectivement de l'Auteur dont ils le soupçonnent.

HISTOIRE de la Ville de Lyon. M. l'Abbé Perneti, déjà connu par plusieurs ouvrages, nous prie d'insérer ici une Lettre par laquelle il invite ses compatriotes à lui fournir des secours pour ce travail important.

Monsieur, ayant été sollicité & autorisé par le Consulat à la composition d'une nouvelle Histoire de Lyon, j'ai crû devoir rassembler tous les moyens de la rendre aussi parfaite qu'elle peut être : un des plus essentiels est la communication des Pièces & des Actes originaux qui se trouvent dans vos Archives.

L'importance du sujet, la gloire de cette Ville, l'honneur des Eglises qu'elle renferme, sont les seuls motifs qui m'ont déterminé à entreprendre un ouvrage si difficile ; ce sont aussi les seuls que j'em-

ploye , pour obtenir de vous la grace que je vous demande , selon la forme & sous les conditions qui vous paroîtront les plus convenables.

Je ne parle point de l'intérêt particulier de votre établissement , auquel il s'en faut bien que nos Histoires aient rendu la justice qui lui est dûe , ni de tant de noms précieux à la vertu , inconnus au monde , qui méritent d'avoir place dans les fastes de cette Ville.

Quelque soit mon zèle pour la Patrie , il a besoin de secours , & c'est en partager le succès que de l'aider. Je suis , &c.

PERNETTI, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres , & de la Société Royale , de cette Ville.

Lyon , 20 Novembre 1749.

Ceux qui voudront faire part de leurs découvertes , sont priés de les remettre à Paris à M. *Racine* , de l'Académie des Inscriptions , & Académicien Honoraire de celle des Sciences & Belles Lettres de Lyon , rue Sainte Anne. Il se chargera de les faire tenir à M. l'Abbé Perneti.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Seconde Partie , qui comprend l'Art de construire les écluses , pour diriger les eaux de

la mer & des rivières, à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture; à l'usage des Ingénieurs, Architectes & Entrepreneurs des travaux publics. En deux volumes *in-4°*. grand papier, accompagnés de cent quinze planches *in-folio*. Ouvrage servant de suite à la Science des Ingénieurs. Par M. *Belidor*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, &c. Proposé par souscription. *A Paris*, Quai des Augustins, chez Charles-Antoine *Jombert*, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame, 1750.

Afin de mettre nos Lecteurs plus à portée de juger de l'importance & du mérite de ce Livre, nous allons copier deux Avertissemens, l'un de l'Auteur, l'autre du Libraire.

Avertissement du Libraire, sur la première Partie de l'Architecture Hydraulique.

QUoiqu'il y ait peu de Livres de Sciences plus généralement répandus en Europe, que la première Partie de l'Architecture Hydraulique, à en juger par la promptitude du débit des éditions faites à Paris & en Allemagne, où les Sçavans l'ont traduite en leur Langue;

F iij

peut-être ferai-je plaisir à ceux qui n'ont pas eu occasion de connoître cet ouvrage, de leur donner une idée de cette première Partie.

Elle comprend l'Art de conduire, d'élever & de ménager les eaux pour les différens besoins de la vie. En deux gros volumes *in-4^o*. grand papier, accompagnés de cent planches d'une grande beauté.

Comme le principal objet de l'Auteur a été d'appliquer la théorie des Mécaniques, à l'usage qu'on peut faire des machines pour les perfectionner, estimer la puissance qu'il faudra pour les mouvoir, & l'effet dont elles seront capables, il en donne d'abord un Traité préliminaire, écrit de façon à faire naître une idée juste des différens mouvemens qui se rencontrent dans les plus composées, faisant voir la résistance causée par le frottement & la manière d'en calculer le déchet, afin d'y avoir égard dans la pratique. Ce sujet est appliqué à des exemples propres à éclairer l'esprit sur les avantages & les défauts de toutes les machines en général. Après cela, il rapporte tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur le mouvement des eaux, quelle en est la poussée, afin d'y proportionner la résistance qu'on veut lui opposer de la part des batardeaux, digues, le-

vées , écluses , &c. à quoi se réduit la force de leur courant appliqué au mouvement de routes sortes de moulins , faisant voir quel doit être le rapport de leur vîtesse à celle de la roue , pour que la machine soit capable du plus grand effet. Il en use de même sur la maniere de calculer la force du vent , à l'occasion des machines ; comme on peut aussi les mouvoir par l'action du feu pour élever l'eau , soit qu'on la tire d'une extrême profondeur , ou qu'on veuille la faire passer sur une montagne. Les pompes étant indispensables dans tous ces cas , il s'est fort étendu sur ce qui peut contribuer à leur perfection , & sur les moyens les plus simples de les mouvoir ; enfin il entre dans le plus grand détail sur la distribution des eaux aux fontaines d'une Ville , & l'Art d'en décorer les jardins de plaisance.

Le prix de cette premiere Partie est de 40 liv. reliée , & de 35 liv. en feuilles.

*Avertissement de l'Auteur sur la seconde
Partie.*

De tous les travaux auxquels la nécessité a obligé les hommes de s'appliquer , il n'y en a point où ils ayent fait paroître plus de jugement & d'industrie que dans la

F iiii